



CONCOURS RÉGIONAL
des villes et villages fleuris

2017



SOMMAIRE

L'IDENTITÉ DE LA COMMUNE	6
◆ Localisation et caractéristiques	7
◆ Histoire	8
◆ Patrimoine	10
LE PATRIMOINE VÉGÉTAL ET LE FLEURISSEMENT	12
◆ Les arbres	13
◆ Les arbustes	14
◆ Les autres surfaces végétalisées	14
◆ Le fleurissement	18
LA GESTION ENVIRONNEMENTALE ET LA QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC	22
◆ Les Services Techniques	23
◆ Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement	24
◆ La stratégie de gestion	26
◆ Les parcs et jardins de Montfermeil	29
◆ Les autres espaces verts	37



LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ 38

- ◆ Développer la biodiversité 39
- ◆ Sensibiliser à la biodiversité 42

LES ACTIONS EN FAVEUR DES RESSOURCES NATURELLES 48

- ◆ Protéger les ressources naturelles 49

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC 52

- ◆ La voirie 53
- ◆ La propreté 54
- ◆ La Transition Énergétique 55

ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE 56

- ◆ Actions vers la population 57
- ◆ Actions vers les touristes 57
- ◆ Actions vers les services municipaux 58
- ◆ Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public 58



ÉDITO

J'ai aujourd'hui l'honneur de vous présenter la candidature de la Ville de Montfermeil pour l'obtention de la deuxième fleur du label des Villes et Villages Fleuris. Depuis le dernier passage du jury, le paysage de Montfermeil s'est modifié: les espaces verts sont traités en gestion différenciée et la permaculture est devenu le mode de culture privilégié particulièrement prisé des habitants. La volonté de mettre au cœur des débats Montfermeillois la préservation de l'environnement et le développement durable s'est elle aussi renforcée. Les habitants sont concertés et mis à contribution au travers de groupes de travail. Jardins partagés, cours de permaculture et d'apiculture, ateliers boutures, etc. tous se sont pris au jeu de la préservation de l'environnement. Des espaces verts à la voirie en passant par l'habitat, la municipalité met tout en œuvre pour que chaque nouvelle création prennent en compte l'amélioration du cadre de vie. Ainsi, les projets sont pensés et conçus pour mettre en valeur et préserver les espaces verts de la Ville.

Toutes ces actions tournées vers le développement durable et l'écologie permettent à tous de mieux appréhender l'économie circulaire dont le Maire de Montfermeil est le référent à la Métropole du Grand Paris.

En outre, la ville a engagé la lutte contre la précarité énergétique avec la mise en place d'un service dédié qui aide les habitants à réaliser travaux et rénovation énergétique et économie d'énergie.

Par ailleurs, des travaux importants mais indispensables sont en cours sur la Ville: le Tramway T4 contribuera au désenclavement de Montfermeil et lui rendra toute son attractivité.

Je vous souhaite, au nom de toute la municipalité, une très belle visite.

ROBERT SALVATORE

Adjoint au Maire en charge du Cadre de vie,
de l'Environnement et de la Transition Énergétique.



MOTIVATION DE LA CANDIDATURE

Engagée depuis de nombreuses années dans une démarche d'amélioration du cadre de vie, de développement de l'économie locale, de respect de l'environnement, de préservation du lien social et surtout de la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics, Montfermeil souhaite aujourd'hui concrétiser son engagement en faveur du développement durable et faire rayonner l'image de la commune en s'inscrivant au concours Villes et Villages Fleuris dans le but d'obtenir une deuxième fleur.

L'obtention de ce label, sera pour Montfermeil un atout indéniable, participant directement à l'image de la commune et à son attractivité. Ce sera aussi, la reconnaissance du travail mené par la municipalité en faveur de son cadre de vie et du développement durable, qui s'inscrivent plus largement dans une politique de valorisation sociale et urbaine.

Longtemps stigmatisée et vue comme une banlieue enclavée à l'architecture vieillissante, Montfermeil est aujourd'hui une ville pleine de ressources au cadre de vie agréable. L'arrivée prochaine du Tramway T4 et de la ligne 16 du métro Grand Paris Express, le plan local d'urbanisme, la gestion des espaces verts, etc. participent à faire de Montfermeil, une ville attractive où il fait bon vivre.

L'obtention en 2008 de la première Fleur a permis à tous de prendre conscience du potentiel urbain, esthétique, écologique, sanitaire et naturel de Montfermeil. La deuxième fleur confirmerait son statut de ville arboretum : ville verte et fleurie.



L'IDENTITÉ
DE LA COMMUNE

LOCALISATION ET CARACTÉRISTIQUES



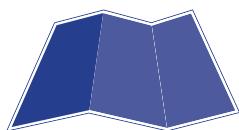
27 000

habitants (en 2016)

soit

1,7%

de la population
de la Seine-Saint-Denis



5,45 km²

de superficie

soit

2,3%

de la superficie
de la Seine-Saint-Denis

LE TERRITOIRE GRAND PARIS GRAND EST

La Communauté d'Agglomération de Clichy-sous-Bois-Montfermeil, Établissement Public de Coopération Intercommunale, a été créée en 2001. Les deux villes coopéraient déjà avec la construction d'un ensemble immobilier implanté de part et d'autres de leurs territoires avant de s'organiser en communauté d'agglomération. Constituée d'un conseil communautaire de 40 membres, la présidence de la CACM s'exerçait alternativement entre les maires des communes de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil.



Suite à la mise en place de la loi NOTRe promulguée le 7 août 2015, la communauté d'agglomération a été dissoute et intégrée dans le Territoire n°9 : "Grand-Paris-Grand-Est", l'un des 12 territoires du Grand Paris créée au 1^{er} janvier 2016. Le territoire a repris l'ensemble des compétences de la communauté d'agglomération ainsi que celle relative aux plans locaux d'urbanisme.



HISTOIRE

Si de nombreux vestiges de l'époque néolithique, dont un foyer de chasseurs « Tardenoisien » datant de 3 000 ans avant Jésus-Christ, attestent de la présence de l'homme dans notre ville depuis la préhistoire, le nom de Montfermeil est écrit pour la première fois, en 1122, sous la forme de Montefirmo. En juillet 1611, pendant la Régence de Marie de Médicis, Montfermeil est érigé en châtellenie par cette dernière en faveur d'Hilaire Lhoste en remerciement de ses bons et loyaux services. En 1678, Antoine Pelissier, Conseiller-Secrétaire du Roi rachète le domaine et commence la construction du château. Vers 1764, son fils Jean-Hyacinthe-Emmanuel, chevalier, conseiller d'honneur au Parlement, Premier Président en la seconde Chambre des Requêtes devient le premier Marquis de Montfermeil, Coubron, Gagny, Maison Rouge et autres lieux. En 1790, Joseph Binet de Varennes devient le premier maire (1790-1791).

En 1820, Montfermeil compte 800 habitants, 544 hectares de terre sont en culture et quelques propriétés bourgeoises se construisent autour de l'église, rebâtie en 1820 sur les vestiges du XII^e siècle. De 1868 à 1870, est installé le tramway, dont le premier monorail au monde dit le Larmanjat en 1868, puis le tramway à voie métrique en 1890. En 1896, Montfermeil compte 1 188 habitants groupés dans le centre et autour de l'église. Montfermeil devient à la mode et a la réputation de « banlieue verte et heureuse ». Avec la création de nouveaux quartiers comme Franceville et les Coudreaux, apparaissent des architectures de villégiature construites avec des matériaux tels que la brique, la meulière, etc. C'est le premier temps fort du développement de la Ville. Ainsi, en 20 ans, Montfermeil évolue profondément et passe de 2000 habitants en 1919 à plus de 6000 en 1939. Le 25 juin 1935 est inauguré l'hôpital intercommunal.





Cependant, alors que les nouveaux Montfermeillois s'installent dans des pavillons jusqu'en 1954, se dressent les premiers immeubles collectifs d'après-guerre. Des ensembles pavillonnaires sont réalisés à Franceville. En 1960, deuxième grand développement, la société anonyme immobilière «Les Bosquets » présente un programme de 1600 logements. Au recensement de 1990, la ville comptabilise 25562 habitants. Depuis le début des années 2000, la ville est entrée dans une autre grande phase de développement, davantage portée par le renouvellement urbain. Un programme d'amélioration et de re-dynamisation du quartier des Bosquets est en cours avec la mise en place de Montfermeil en zone franche. En parallèle, une politique de préservation du patrimoine historique est également engagée. Par ailleurs, l'arrivée prochaine du tramway T4 et de la ligne 16 du Métro, participeront à l'amélioration de l'accessibilité de Montfermeil et à son désenclavement.

LES ARMOIRIES

Le blason de la ville est représentatif du patrimoine historique. La muraille en haut de l'écu est une couronne de Cybèle à 4 tours. Elle rappelle l'ancienne appellation de la ville faisant référence aux activités agricoles et viticoles de l'époque Gallo-romaine: le Monte Firmo en 1912 qui deviendra Montfermeil



en 1209. Les branches de vignes témoignent de l'activité viticole qui dura jusqu'au 20ème siècle. De son histoire, Montfermeil a su garder une typologie architecturale et paysagère de qualité.



PATRIMOINE

La ville de Montfermeil, connue pour être le théâtre du célèbre ouvrage "Les Misérables" de Victor Hugo, s'est développée sur et en rebord du Plateau de l'Aulnoye. Si les grandes vagues de développement pavillonnaire ont façonné un paysage urbain relativement homogène, le relief a tout de même influencé l'organisation du territoire. Les contraintes de relief ont ainsi généré des quartiers résidentiels plus aérés sur les coteaux que les lotissements des Coudreaux et de Franceville, avec le maintien d'importants cœurs d'îlots boisés. Grâce à cette topographie, la ville bénéficie de belvédères naturels dominant largement les alentours du sud-est au nord-est.

UN CADRE URBAIN HOMOGENE AU PATRIMOINE BÂTI RICHE

Le cadre urbain est largement dominé par le tissu pavillonnaire de la commune qui couvre 66% du territoire, et représente même 83% du tissu urbain. Juché sur son plateau, à l'écart des grandes voies d'invasion, le centre de Montfermeil a échappé aux destructions des guerres et conserve ainsi un patrimoine bâti particulièrement intéressant dont l'identification repose sur la richesse des éléments vernaculaires et remarquables à l'intérieur du territoire de Montfermeil. Le patrimoine de la commune de Montfermeil se distingue donc selon différentes catégories :

- ◆ Les bâtiments traditionnels qui évoquent le caractère historique de la ville (église, fontaines Jean Valjean et Lassaut, écoles A.Champy et J.Ferry élémentaire) ;
- ◆ Les bâtiments qui évoquent le passé agricole et rural de la ville (musée du travail et ses annexes, issus de l'ancienne ferme du Château, Moulin du Sempin) ;
- ◆ Les maisons bourgeoises traditionnelles, bâties dans les années 1860-1870 et jusqu'au début du siècle. Principalement situées dans le centre-ville, elles ont gardé une vocation d'habitat privé ou abritent des services publics ou privés (Hôpital, Hôtel de Ville, Foyer de l'Enfance, Les Ormes).



TROIS ÉDIFICES SONT CLASSÉS OU INSCRITS MONUMENTS HISTORIQUES :

◆ **Le Château des Cèdres**, d'époque Louis XIV, datant des XVII^e, XIX^e siècles, situé au 4, rue de l'Église. Actuellement propriété de la commune. Les toitures, façades et portail d'entrée, la façade sur la terrasse, ornée d'un fronton à oculus et moulurations et souligné de pilastres ioniques, l'escalier intérieur avec sa rampe en fer forgé ainsi que les 3 pièces avec décor en gypserie appartenant à cet édifice sont inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques.

◆ **Le Petit Château** datant du XVII^e siècle, situé au 2 bis, rue de la Fontaine Jean Valjean est inscrit aux Monuments Historiques. La maison de Bourlon appartient au Conseil Général qui l'a réhabilité en 1994. Le corps central de ce bâtiment est flanqué de deux pavillons rectangulaires en saillie particulièrement intéressants.

◆ **La Maison du Limonadier** située 23, rue de l'Église, est inscrite monument historique depuis le 21 mai 2010. Ce sont les décors intérieurs, le bureau et le salon qui sont protégés ; ainsi que les façades et les toitures. Cette maison date du 18^e siècle et appartient à un propriétaire privé.

ZONES ET CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

Le parc Jean Pierre Jousseume abrite une **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)** dite « pelouse du moulin » d'une surface de 1,80 hectares. Les pelouses concernées par cette ZNIEFF sont définies comme "zone écologique". Elles sont le résultat de transplantation dans le cadre de mesures compensatoires. Jusqu'en 1993, les carrières abandonnées de Gypse du Sempin hébergeaient de vastes pelouses sèches sur marnes blanches et vertes, à forte valeur floristique et faunistique. Lors de la réhabilitation de la carrière, les pelouses subsistantes ont été transplantées (1300 m²).

À l'heure actuelle, la végétation de ces pelouses se maintient (zone clôturée) et tend même à coloniser le substrat favorable et ainsi s'étendre vers l'est (zone incluse dans le périmètre de la ZNIEFF).

L'intérêt de la ZNIEFF est de regrouper un cortège d'espèces thermophiles.

Ces pelouses marneuses sont régulièrement entretenues par l'Association des Naturalistes des Coteaux d'Avron (ANCA), ce qui favorise la pérennité des espèces remarquables. Le maintien de cette gestion est essentiel, sous peine de voir évoluer le site vers des taillis et du boisement.

Sur Montfermeil, le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) d'Île de France pointe la présence d'un corridor arboré majeur permettant la liaison entre la forêt de Bondy, au nord, et les espaces agricoles et forestier, au sud-est (notamment Mont Guichet et Parc Jean-Pierre Jousseume). Ce corridor passe par le Parc Arboretum, au cœur de Montfermeil.





LE PATRIMOINE
VÉGÉTAL ET LE
FLEURISSEMENT

LES ARBRES

Un technicien se consacre au suivi du patrimoine arboré. Il en assure le suivi des études et des travaux. Ainsi, ce sont les 3000 arbres d'alignements, les 153 sujets plantés en isolés, sans compter ceux des parcs, des cimetières, des équipements sportifs et des écoles, qui font l'objet d'attentions particulières. Au total, 42 espèces sont représentées.

Les nombreux équipements en cours d'aménagement sur la ville seront accompagnés de surfaces végétalisées. Les plantations effectuées vont alors être choisies en fonction du contexte (développement racinaire et aérien possible, qualité du sol, usage du site...), de sa qualité ornementale et de son attrait pour les pollinisateurs.

Le service Environnement/Cadre de Vie élabore les plans de plantation avec également l'objectif d'enrichir et de varier la palette végétale existante. En raison du soulèvement de la voirie dû aux racines de certains alignements, un travail de remplacement des arbres, choisis à l'époque pour leur aspect ornemental, est réalisé chaque année. Différentes actions sont également menées sur le patrimoine arboré, aussi bien en interne que par des entreprises spécialisées : l'élagage (abattage et haubanage au besoin), l'étude de l'état phytosanitaire, la fertilisation et la pose de piège à phéromones sur les marronniers, plantations des pieds d'arbres avec des mélanges de vivaces et mellifères.

À l'aide des études phytosanitaires effectuées chaque année, un plan annuel d'entretien et de remplacement a pu être effectué. Quatre agents du service Environnement/Cadre de Vie ont suivi différentes formations dont les « Techniques de grimpes et de déplacement dans le

houppier » et peuvent donc intervenir sur le patrimoine de la ville. En amont de chaque intervention, une communication est faite via le magazine municipal et affichage sur le site.

LES PIEDS D'ARBRES

Dans le cadre de la gestion différenciée mise en place sur les espaces verts de la Ville, le service Environnement/Cadre de Vie a effectué des plantations aux pieds de tous les arbres de la ville. Ce semis a pour objectif de réduire considérablement l'entretien de la végétation au pied des arbres ainsi que le travail de désherbage. De plus, cette plantation est favorable au maintien de la bonne santé des arbres.



LES ARBUSTES

Les arbustes sont utilisés sous différentes formes à travers la ville. On les retrouve le plus souvent en massifs ou en haie. La palette végétale utilisée lors des derniers aménagements a été choisie en fonction de plusieurs critères (attrait pour les pollinisateurs, période de floraison et entretien). Les arbustes font l'objet d'un entretien consistant à une taille unique durant l'année et en respectant les périodes de nidification. Les haies sont quant à elles taillées deux fois par an en fonction de leur situation (accompagnement de voirie).

Les plantes grimpantes sont présentes sur différents sites. On peut les observer aux abords des marchés, dans les écoles, dans les massifs et sur différents types de supports (mur, fils, treillis).

Les agents ont tous suivis une formation de taille via le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et le responsable de régie les accompagne lors de ces travaux.

LES AUTRES SURFACES VÉGÉTALISÉES

Une réflexion est engagée pour favoriser la diversification et l'intégration des surfaces enherbées et des couvre-sols. Ainsi, selon le contexte du site (emplacement, utilisation, fréquentation, pollutions éventuelles) le choix de la palette peut être fait. De plus, chaque nouvelle construction est pensée pour être accompagnée d'espaces verts afin de favoriser au maximum la biodiversité.

LA VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES

Afin de créer un site plus respectueux de l'environnement et de la santé des usagers, les cimetières de la Ville sont en cours de végétalisation. Les équipes du service Environnement/Cadre de Vie après avoir retiré les gravillons des allées sur les cimetières, l'ont remplacés par un mélange de fleurs et de gazon nécessitant peu d'entretien. Une alternative écologique qui permet de ne plus avoir à désherber ces zones.

Dans les deux cimetières communaux, c'est un mélange spécifique qui a été mis en place au printemps 2017 sur certaines zones. Il est composé de Fétuque ovine RIDU



35%, Fétuque rouge demi-traçante GREENLIGHT 35%, Ray-grass anglais 4turf TETRAGREEN 15%, Fétuque rouge traçante MYSTIC/MAXIMA 10%, Micro-trèfle gazonnant PIPOLINA 5%. Si le test de l'entretien et du piétinement est concluant cette pratique s'étendra sur l'ensemble des sites. Des sedums vont également être mis en place entre les tombes.

Une réflexion a également été engagée pour adapter l'entretien des surfaces enherbées et des couvre-sols en fonction de leur situation. En effet, les modes de gestion sont adaptés aux caractéristiques de nos espaces (fréquentation, lieu, palette).

LES ENTRÉES DE VILLE

Des jardinières maçonnées proposent un fleurissement hors sol aux entrées de ville et à certaines intersections. Ces équipements permettent de proposer un fleurissement surélevé et protégé sur des espaces exposés à différentes contraintes (stationnements, passage de véhicules...). Des suspensions parent la façade de l'hôtel de ville à l'automne et durant l'été. D'autres sont placées aux entrées des cimetières. Ces dernières sont mises en culture au sein des serres municipales.

Un nouvel espace planté en entrée de ville de 500m² est en cours d'aménagement à l'angle du boulevard Jean-Jaurès et de la rue du Général De Gaulle. Réalisé en régie au printemps 2017, les plantations d'arbres et d'arbustes seront réalisées cet automne. Des massifs de vivaces viendront compléter l'espace. Une allée permet aux piétons de le traverser.

LES PRAIRIES FLEURIES

À Montfermeil les prairies fleuries ont remplacé les pelouses traditionnelles sur plusieurs de ses espaces verts, qui permettent de limiter l'impact de l'homme sur l'environnement et ainsi préserver la biodiversité. Véritables plus-values écologiques, et alternatives à la pelouse classique, les prairies fleuries sont faciles à entretenir et favorisent la biodiversité en attirant et hébergeant de nombreux insectes. Ils offrent par ailleurs un spectacle changeant et naturel pendant une grande période de l'année. Les mélanges de graines choisis pour la plantation de ces espaces, privilégie une flore locale, adaptée au sol et au climat de la région. Cela permet, de réduire les consommations d'eau et de supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires, car elles sont entretenues grâce à une fauche effectuée une fois par an au début de l'hiver. Elles s'enrichissent naturellement au fil du temps, d'une végétation spontanée, grâce à la pollinisation des insectes.



LES TOITURES VÉGÉTALISÉES

Cette année, de nouvelles surfaces de végétation vont faire leur apparition sur la commune : les toitures végétalisées. L'école de la rue de Courtais, livrée à la prochaine rentrée scolaire, va ainsi pouvoir bénéficier des bienfaits de 733 m² de surface plantée de sédums.

LES ESPACES SPORTIFS

Il y a 4 gymnases avec des surfaces végétalisées, des espaces plantés et engazonnés en accompagnement et 2 stades dont un refait en 2016 en gazon synthétique. Le nouveau complexe sportif Henri Vidal sortira de terre début 2019. Il permettra aux nombreux sportifs de s'entraîner dans des conditions optimales. Les distributions piétonnes et paysagères entre les différents équipements du site seront aussi revues.

LE MAILLAGE ET LA COULÉE VERTE

Quatre itinéraires de randonnées permettent de découvrir le patrimoine :

- ◆ **Le GRP « ceinture Verte »** qui traverse l'ensemble de l'Île-de-France. C'est à Montfermeil que ce parcours termine sa traversée de la Seine-Saint-Denis.
- ◆ **Le PR « le sentier de Cosette »** qui permet de découvrir les sites remarquables et permet de se replonger dans les œuvres littéraires de Victor Hugo.
- ◆ **Le GR « 14A »** qui suit le tracé de l'aqueduc de la Dhuyss permettant de relier la Seine-Saint-Denis à la Marne.
- ◆ **Le PR « le chemin de Dame-Claude à Gagny »** qui se situe principalement sur la commune de Gagny.



Projet de construction de l'École rue de Courtais



Complexe sportif Henri Vidal

LES INFRASTRUCTURES DE DÉPLACEMENT

Le nouvel aménagement des infrastructures du T4 comportera de nombreuses plantations :

◆ Les arbres :

129 supprimés, 55 conservés et 148 plantés

- 44 Amelanchier canadensis dont 10 en cépée
- 7 Sorbus aria « magnifica »
- 1 Quercus cerris
- 15 Cercis siliquastrum
- 14 Prunus sargentii « accolade »
- 12 Catalpa bignonioides
- 8 Prunus avium « plena »
- 1 Amelanchier ovalis en cépée
- 12 Malus tschonoskii
- 34 Tilia cordata

◆ 16 383 m² de végétaux :

- Massif engazonné : 5 707 m²
- Massif engazonné tramway : 7 243 m²
- Massif vivace divers : 3 309 m²
- Prairie fleurie : 124 m²



LE TRAM T4

Le Tram 4 assure depuis 2006 une liaison entre Bondy et Aulnay-sous-Bois. Le projet vise à créer une nouvelle liaison de type tramway depuis Bondy jusqu'à Montfermeil. La nouvelle branche créée depuis la gare de Gargan comptera 11 nouvelles stations qui desserviront les villes des Pavillons-sous-Bois, de Livry-Gargan, de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil. Au départ de Bondy, un tramway sur deux bifurquera vers Montfermeil au niveau de la station Gargan.

Le principal objectif du projet Tram 4 est de désenclaver un territoire aujourd'hui insuffisamment desservi par les transports en commun et ainsi d'accroître son attractivité. Les voyageurs du Tram 4 accéderont plus facilement aux trains-rer B et E et, avec la nouvelle branche, ils profiteront de correspondances avec les futures lignes du métro automatique Grand Paris Express : Métro 15 à Bondy et Métro 16 à Clichy-Montfermeil. L'arrivée du Tzen 3 à Gargan et la réorganisation du réseau de bus compléteront l'offre de transports.



LE FLEURISSEMENT

Véritable action de valorisation de l'espace public, le fleurissement permet de faire découvrir aux habitants une large gamme de végétaux.

Les serres municipales s'organisent donc pour répondre à ses besoins en fleurissement tout au long de l'année. Trois horticultrices sont en charge de la production. Sous 500m² de serres, se sont 36 700 annuelles (dont 2500 en boutures), 9000 vivaces, 29 130 bisannuelles, 2100 plantes officinales, 900 graminées et 950 plantes pour fleurs coupées qui sont cultivées chaque année. Différentes variétés de Dahlia ont également été mis en production en extérieur. Les serres abritent également des plantes vertes et des orchidées qui permettent de réaliser les décorations florales dans les bureaux et lors des manifestations. Plus de 250 compositions sont ainsi réalisées chaque année. Lors de certaines manifestations comme le défilé des cultures, des compositions sur le thème de la soirée sont conçues.

Au niveau de la diversité botanique, on peut compter: 12 variétés de graminées, 132 variétés d'annuelles, 11 variétés de bisannuelles, 21 variétés d'officinales et 22 variétés de vivaces. L'objectif étant de diversifier les variétés de vivaces.

Après la production, les jardiniers prennent le relais pour la composition des massifs. Chaque équipe est en charge du fleurissement de son secteur. Lors de la préparation des commandes, où la responsable des serres est associée, le choix de la palette végétal est défini. Elle est ensuite présentée aux chefs d'équipe afin qu'ils puissent composer leurs massifs.

Les jardiniers ont suivis des formations pour les aider dans la conception de leurs massifs. Durant trois années de suite, des visites du festival des Jardins de Chaumont-sur-Loire ont été organisées, avec les chefs d'équipe et leurs adjoints. Cette visite a eu pour objectif de développer leur créativité et leur faire découvrir des conceptions originales.

Le fleurissement a évolué ces dernières années. Si autrefois, il était possible d'observer uniquement des plantes annuelles, ce sont maintenant des vivaces, graminées et grimpantes qui sont utilisées dans les massifs. Les jardiniers doivent repenser leurs massifs sur le long terme et non juste pour quelques mois.

Une réflexion est engagée pour favoriser l'intégration environnementale et paysagère du fleurissement. Ainsi, chaque année, en fonction de l'évolution de la ville, de nouveaux massifs sont créés. Le choix des sites à fleurir se fait en fonction de la surface disponible et de l'emplacement. Les nouveaux massifs ont été créés cette année aux abords de nouvelles constructions, aux intersections d'avenue ou encore sur des terrains rachetés par la ville sur des axes importants comme les entrées de ville.

Minimiser l'entretien est une priorité lors de la création de ces nouveaux espaces. Le choix des végétaux, le paillage mis en place, le type d'engazonnement, tout doit être pensé en amont.

Du fleurissement éphémères prend également place sur l'espace public, comme le mail Paul Cézanne où des pots et des jardinières fabriquées en palette puis plantés par les enfants du quartier ont été installés.





LE FLEURISSEMENT AU FIL DES SAISONS

Qu'ils soient décorés de vivaces (campanules, lupins, pieds d'alouette, etc.) ou d'annuelles (verveine, ipomées, tabac d'ornement, sauges, etc.), les parterres de Montfermeil abondent de massifs colorés.

◆ Le fleurissement printanier

Tulipes, crocus, narcisses, muscaris, mais aussi giroflées, myosotis, fleurissent au printemps sur l'ensemble du territoire communal. Plantées en automne, les 45 000 bulbes font leur apparition colorée. Les palettes végétales sont imaginées en fonction des sites avec un choix de fleurs répondant à trois critères : l'association des couleurs, des hauteurs et de la période de floraison, de manière à assurer le fleurissement des parterres municipaux durant tout le printemps.



◆ Le fleurissement estival

Le fleurissement estival se prépare au mois de mai. À différents endroits dans la ville, les jardiniers plantent vivaces (campanules, lupins, pieds d'alouette...) et annuelles (ipomées, sauges, tabac d'ornement, verveine, cosmos...) qui fleurissent durant l'été. Les Montfermeillois peuvent découvrir une palette végétale diversifiée dont les végétaux sont produits aux serres municipales.



Au mois de juin, ils peuvent admirer les façades de l'Hôtel de Ville et l'entrée du nouveau cimetière ornés de vasques et de jardinières.

De nombreux points de fleurissement ponctuent la ville. Ils se déclinent sous forme de jardinières fixes, massifs, suspensions, ou de jardinières mobiles. Ce sont de véritables relais qui permettent une continuité du fleurissement à travers la ville.

◆ Le fleurissement automnal

Chaque année, à l'approche de la fête de la Toussaint, le service Espaces Verts plantent 930 pieds de chrysanthèmes, aux couleurs variées, décorant ainsi le parvis de l'Église Saint-Pierre-Saint-Paul, les différents cimetières et la place de l'Hôtel de Ville



L'ENTRETIEN

En ce qui concerne l'entretien, une équipe arrosage est dédiée au suivi des massifs durant la période estivale. Les massifs étant tous paillés, l'entretien est fortement réduit.

Au fil des saisons, les reliquats de plantes sont offerts aux écoles (bulbes, annuelles, vivaces) afin que les enfants puissent compléter les plantations déjà effectuées dans leurs jardins.



A woman in a grey sweater and blue jeans is pushing a black and orange stroller on a paved path. The path is lined with trees and a brown trash bin is visible on the left. The scene is bright and sunny.

LA GESTION
ENVIRONNEMENTALE
ET LA QUALITÉ DE
L'ESPACE PUBLIC

LES SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques ont été installés rue du lavoir en 1993, sur un terrain de 18 400m². 1 550m² sont dédiés aux bâtiments qui abritent les bureaux, vestiaires, magasin et les régies (mécanique, voirie travaux, roulage maçonnerie, électricité, serrurerie, chauffage, menuiserie et peinture, environnement). Les serres municipales disposent quant à elles d'une surface de production de 500m². Sous la houlette de la Direction des Services Techniques, cinq services sont logés au sein de ses bâtiments :

- ◆ Administration et Finance,
- ◆ Achat/Marchés,
- ◆ Urbanisme/Habitat-Aménagement,
- ◆ Bâtiment,
- ◆ Environnement/Cadre de Vie.

Au total, se sont plus de 90 agents qui travaillent au service des Montfermeillois. Le service Environnement/Cadre de Vie a en charge la gestion de la voirie et des espaces verts. Ce service de 58 personnes est composé de quatre régies distinctes : la Voirie, l'Environnement, la Mécanique et le Roulage. Les équipes de la Régie Environnement se répartissent la Ville par secteurs.

La commune s'est fortement engagée dans la préservation, le développement de la biodiversité, la protection de l'environnement. Cela se traduit sur le terrain, par la mise en place de prairies fleuries, de sites aménagés en permaculture, la gestion de ruchers, l'animation nature ou encore des plans de gestion différenciée sectorisée. Les agents ont en outre été formés, lors de stages en externe et en interne sur le thème de la gestion différenciée (inventaires participatifs, mode de gestion, éco-pâturage, faune, flore...).



LA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET DE FLEURISSEMENT

Le projet communal est véritablement retranscrit par les équipes sur le terrain. La volonté étant de préserver, développer et promouvoir la biodiversité, les derniers aménagements et les projets en cours ont été réalisés et sont ou seront gérés en respectant un cahier des charges précis. Chaque aménagement réalisé par les équipes va être élaboré en fonction de la typologie du site (emplacement, forme du terrain) de sa fonction (lieu de rencontre, d'attente, de repos...), des végétaux déjà présents, des attentes des usagers, de l'histoire du quartier (périmètre bâtiment de France, contexte paysager...).

Au-delà des réalisations faites en interne, des aménagements sont en cours sur la commune. Il s'agit de projets immobiliers, d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) au cœur de ville, du programme de Rénovation Urbaine, de constructions d'écoles ou encore de complexe sportif.

Afin de garantir une cohérence au sein de ces différents projets, de nombreux acteurs sont associés dès leur conception. Ainsi, élus, services municipaux, associations, paysagistes, bureaux d'études et dans certains cas, architectes des bâtiments de France se retrouvent dans le cadre de comité de pilotage et d'ateliers participatifs. Contexte, études et enjeux sont alors présentés et débattus.

Le végétal est mis à l'honneur dans chacun des projets : arbres, arbustes, massifs de vivaces, jardins potagers, etc. Outre leur réalisation, leur fonctionnement est également pensé afin d'être le plus en adéquation possible avec les enjeux du développement durable. Les eaux de pluie sont, par exemple, récupérées pour l'arrosage des potagers des écoles. Le choix des matériaux est également fait en fonction de l'environnement du site afin de garantir une parfaite intégration de l'aménagement.



Potager de l'École Henri Wallon



Potager de l'École Victor Hugo



Perspective T4 avenue Jean Jaurès



Perspective Tram T4 Place Notre-Dame des Anges

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) engagée par la Ville de Montfermeil, a pour but de réactualiser et d'ajuster le document d'urbanisme de Montfermeil face aux projets que va connaître la Ville, mais aussi par rapport aux documents de planification supra-communaux des dernières années (Schéma Directeur de la Région Île-de-France de 2013 par exemple) et à ceux de la Ville et de son intercommunalité (Plan Local de l'Habitat Intercommunal de 2012 par exemple).

C'est ainsi que ce document a été approuvé au conseil municipale le 28 février dernier. Véritable outil permettant d'assurer le respect du contexte paysager de la commune. Il expose pour les dix à quinze années à venir, les grandes orientations d'aménagement et d'urbanisme de la Ville et fixe en conséquence des règles d'aménagement

et d'utilisation des sols. Les grandes orientations d'aménagements sont prises sous forme d'un projet: le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui concilie les politiques nationales et territoriales d'aménagement avec les spécificités de la Ville.

Les projets d'aménagements sur la commune sont conçus de manière à valoriser et développer une trame paysagère. La présence du végétal tout au long de l'année est ainsi visible grâce aux arbres, arbustes, massifs de vivaces et d'annuelles et graminées, plantés sur les différents sites. Les ambiances varient selon les aménagements et la palette végétales utilisée.

LA STRATÉGIE DE GESTION

Soucieuse d'offrir un cadre de détente et de découverte à ses habitants, la ville a fait le choix de respecter et de favoriser la biodiversité dans l'écrin de verdure qu'est le Parc Arboretum. Aussi, la gestion différenciée a été mise en place en 2008.



Un plan de gestion a été élaboré en fonction de la typologie du parc. Chaque zone est gérée en fonction de sa situation, de son usage, des végétaux, des habitats naturels et de la faune qui en dépend. Ainsi, les talus, les pentes des cairns et les zones hautes du parc (près du château des Cèdres et du sous-bois) sont fauchés 1 à 2 fois par an pour permettre de diversifier la palette végétale et d'accueillir des plantes utiles aux insectes et aux oiseaux. Aux pieds des massifs arbustifs, le paillage (couvert de feuilles ou déchets de tonte) permet de réduire les arrosages et limiter le développement des adventices. À l'inverse, les espaces de détente consacrés au public comme les jardins chromatiques, les pelouses près du lac, les plateaux

des cairns pour la découverte des arbres, sont tondus plus régulièrement pour conserver leur accessibilité.

En 2013, le cabinet Biotope a été mandaté afin d'effectuer un diagnostic écologique et des propositions de gestion sur le parc arboretum. Il a été conclu que la biodiversité diversifiée présente sur le parc était le résultat de la gestion mise en œuvre depuis plusieurs années. Que le plan de gestion actuel était favorable à celle-ci et qu'il devait être poursuivi en ce sens.

La gestion différenciée a ensuite été étendue à l'ensemble des sites de la ville. Des plans de gestion sont en cours d'élaboration. Ainsi chaque secteur met en place des actions concrètes qui prennent en compte la typologie et l'utilisation des sites, les palettes végétales, l'effectif de l'équipe et les contraintes du service (budget, autres projets en cours, demandes des riverains...).

En termes d'actions nous pouvons citer à titre d'exemple : la diminution des tontes, le paillage, la mise en place de prairie fleurie, la végétalisation des surfaces minérales, la plantation des pieds d'arbres, l'utilisation de matériel électrique, fabrication et pose de nichoirs, la pose de pièges à phéromones pour la mineuse du Marronnier, l'utilisation de vivaces, ect.

L'Association des Amis du Parc Arboretum (AAPP) réalise également des inventaires faunistiques et floristiques. Elle organise régulièrement des découvertes avec un botaniste où de superbes photographies sont réalisées. Ces dernières seront d'ailleurs exposées lors de M' ta fête et du Salon du jardinage organisés en septembre prochain.

LA BIODIVERSITÉ DU PARC ARBORETUM EN CHIFFRES



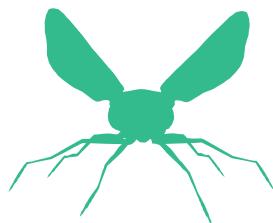
FLORE ET HABITATS

3 groupes d'habitat,
207 espèces inventoriées
dont **2** à valeurs patrimoniales



AMPHIBIENS

3 espèces recensées



INSECTES

55 espèces recensées
dont **14** espèces à valeur
patrimoniales et **3** protégées



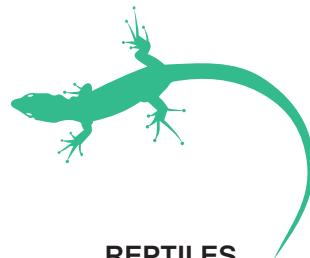
OISEAUX NICHEURS

53 espèces recensées
dont **2** menacées sur les listes
rouges des oiseaux nicheurs
au niveau national et/ou régional



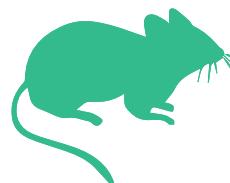
CHIROPTÈRES

2 espèces recensées



REPTILES

2 espèces recensées



MAMMIFÈRES TERRESTRES

3 espèces recensées
dont **2** protégées en France

Au parc Jean-Pierre Jousseaume, et notamment sur la ZNIEFF, c'est l'ANCA qui réalise différents inventaires au cours de l'année de la flore et de la faune de cette zone de plus d'un hectare. Cette association publie régulièrement ses inventaires.

En ville, des ateliers participatifs sont en préparation, les responsables du service ont suivi une formation « Ateliers participatifs en biodiversité » afin de pouvoir mettre en place cette pratique avec les habitants.

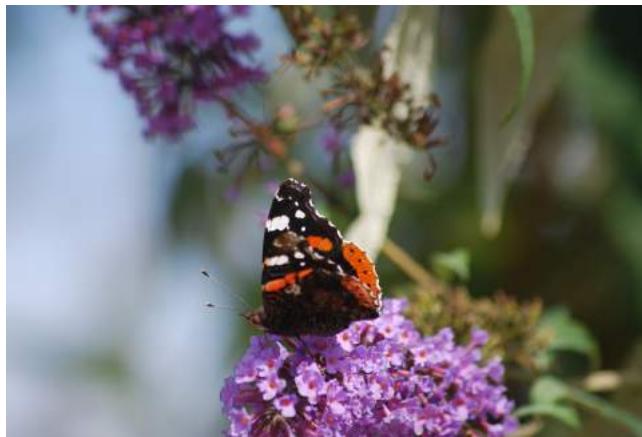
Nous aimerions mettre en place trois types d'inventaire. Deux avec la population :

◆ « **Sauvage de ma rue** » afin de recenser la flore sur les différents secteurs de la ville et ainsi faire découvrir cette flore méconnue aux habitants. Ce type d'inventaire serait également à adapter pour les parcs.

◆ **EPOC**, Estimation des Population des Oiseaux Communs. Pour cet inventaire un partenariat avec le CORIF ou la LPO est envisagé.

Un pour les gestionnaires du service :

◆ **Propage** pour les papillons.



LES PARCS ET JARDINS DE MONTFERMEIL

Après un riche passé agricole, la commune de Montfermeil est aujourd'hui presque totalement urbanisée. Pourtant l'impression de verdure reste très forte dans la ville. Elle s'explique à la fois par le maintien de quelques entités naturelles majeures (bois ou parc public) et la très forte végétalisation du tissu pavillonnaire.

- ◆ Le Parc Arboretum
- ◆ Le Parc Jean-Pierre Jousseaume
- ◆ Le Parc Pescarolo
- ◆ La Forêt de Bondy et le Bois des Ormes
- ◆ Le Domaine Formigé
- ◆ L'Aqueduc de la Dhuis
- ◆ Les coteaux boisés
- ◆ Les squares de Montfermeil
- ◆ Nonnettes
- ◆ Montguichet



LE PARC ARBORETUM

◆ 11 hectares de parc et forêt

Le parc arboretum, situé en plein cœur de la ville, est accessible par de nombreuses entrées qui créent une perméabilité pour intégrer le parc dans le tissu urbain de la Ville. Il offre 11 hectares d'espaces verts, en réunissant le parc du Château des Cèdres et l'ancien Parc Jean Valjean, agrémentés de nombreux arbres, arbustes d'essences diverses. Ce parc arboretum s'organise autour d'une balade selon la thématique de la « Galerie de l'Évolution » qui débute près du plan d'eau du parc pour s'achever dans les « Jardins Chromatiques » qui représentent l'action de l'homme sur la nature. Il accueille en outre, de nombreux jeux.

L'Association des Amis du Parc de Montfermeil, depuis sa création en 2009, observe les différents arbres du parcours botanique et recense les espèces de fleurs sauvages par l'intermédiaire de la photographie. Ce site est entretenu en gestion différenciée pour favoriser l'installation et le développement de la biodiversité. L'équipe en charge de la gestion du parc utilise du matériel élec-

trique (souffleur, sécateur, taille-haie) seules les tontes et le fauchage sont réalisées avec du matériel thermique. L'éco-pâturage sera mis en place cet automne sur les grandes zones habituellement fauchées.

Animations qui s'y déroulent: Parcours du cœur, Son & Lumière, Montfermeil Art' Festival et M' ta fête.



LE SON & LUMIÈRE

Ce spectacle nocturne prend vie depuis plus de 20 ans au Château des Cèdres dans le Parc Arboretum. Après "Les Misérables" de Victor Hugo, c'est au tour de "La Dame aux Camélias" d'Alexandre Dumas d'éblouir le public avec une mise en scène, des décors 3D et des costumes époustoufflants.





LE PARC JEAN-PIERRE JOUSSEAUME

◆ 7 hectares

Le parc Jean-Pierre Jousseaume est situé sur les hauteurs de Montfermeil, il offre un large panorama sur le bassin parisien. Il s'agrément de cultures (céréales, ruches, verges, vignes), d'espaces naturels (bosquets, étangs, île aux oiseaux) mais aussi d'espaces ludiques (tables d'orientation, jeux de boules, jeux en bois...). Ce parc aménagé sur 7 hectares d'anciennes carrières de gypse est actuellement fermé au public par un arrêté municipal en raison d'affaissement en limite de commune. Cependant, des travaux de confortement et de remblaiement des carrières sont en étude pour permettre sa réouverture. Au cœur du Parc Jean-Pierre Jousseaume, le Sempin est une réserve écologique expérimentale de pelouses marneuses classée ZNIEFF et gérée par l'ANCA et se situe à proximité immédiate du Parc Jean-Pierre Jousseaume. Cette carrière a été entièrement remblayée dans les années 90. On y trouve le Moulin de Montfermeil (ou le Moulin du Sempin), dernier de Seine-Saint-Denis.

Animations qui s'y déroulent: Feu d'artifice du 14 juillet, Festival du vent et des cerfs-volants, Pétanque, Exposition de voitures anciennes, Fête des voisins et animations Nature.



LE PARC PESCAROLO

◆ 6 000 m² de parc

Le parc Pescarolo que la Ville a acquis en 1976, est un parc arboré de 6 000m² à l'est de Montfermeil. Le Parc Pescarolo fut la propriété du père d'Henri Pescarolo, coureur de formule 1 dans les années 70, avant d'être cédé à la ville en 1976. C'est maintenant un parc arboré de 6 000 m², qui constitue un espace vert de proximité apprécié des habitants. Il constitue un véritable écrin de verdure et de tranquillité.



LE DOMAINE FORMIGÉ

◆ 5,2 hectares de parc et forêt

Le Domaine Formigé se trouve au nord du territoire de Montfermeil, dans la forêt de Bondy, à la limite de la zone Natura 2000 protégée au titre de la Directive oiseaux dont la forêt fait objet. Sur cet espace de 5,2 hectares, deux services se regroupent dans deux bâtiments différents: la médiathèque et le service Culturel dans l'ancienne demeure de Monsieur Formigé et un bâtiment annexe en fond de terrain abritant la ludothèque.

Animations qui s'y déroulent: Formigé en Fête, Expositions et Nuit de Formigé.



LA FORÊT DE BONDY ET LE BOIS DES ORMES

◆ 21 hectares de massifs boisés

Montfermeil accueille, au nord de son territoire, 21 des 172 hectares de massif boisés qu'offre la forêt de Bondy et le Bois des Ormes. Le parc est accessible au public en journées pour des randonnées pédestres, des balades autour des lacs, l'observation de la faune et la flore des bois, mais aussi la redécouverte de l'aqueduc de la Dhuis traversant une partie de cette forêt.

Une grande partie de ce site est classé en ZNIEFF de type I et II ainsi qu'en zone Natura 2000 au titre de la directive Oiseaux. Le lien entre le quartier des Bosquets et le Domaine Formigé a été renforcé : des percées visuelles ont été régulièrement aménagées le long de l'avenue de Clichy-sous-Bois.

Par ailleurs, la forêt de Bondy est visible en arrière-plan depuis certaines rues du centre-ville (rues de la Haute Futaie, de la Tuilerie, avenue Paul Bert). Ces vues renforcent l'impression de vert dans la ville. Une aire de jeux pour enfant permet à ceux-ci se divertir en pleine nature.

Animations qui s'y déroulent : Ville Vie Vacances (VVV).



L'AQUEDUC DE LA DHUYS

◆ 27 km de verdure

La promenade de l'aqueduc de la Dhuis longe la limite communale sans jamais traverser la ville. Ce chemin, aménagé pour composer un ruban vert de 27 km en balcon sur une grande variété de paysages, participe à l'identité et au paysage de Montfermeil. Il constitue un corridor écologique continu.

LES NONNETTES

◆ 23 hectares

Le site des Nonnettes, situé sur les communes de Chelles et de Montfermeil, est actuellement en friche. Le périmètre occupe une position privilégiée sur le versant sud de la butte d'Aulnaie qui se développe selon une direction ouest/est et forme un éperon au niveau du site du Sempin qui s'ouvre largement sur la vallée de la Marne située en contrebas. Les 23 hectares du périmètre d'aménagement s'inscrivent dans une continuité d'espaces naturels entre Montguichet et le site du Sempin, le Fort de Chelles et les autres parcs publics du secteur. Pour cette raison, un projet de requalification commun aux deux villes se met en place.

MONTGUICHET

◆ 120 hectares

Le site du Montguichet est inclus dans un vaste ensemble d'espaces naturels, qui occupe le Nord du territoire communal de Chelles. Cet ensemble est bordé par les coteaux de Gagny à l'Ouest, par Montfermeil au Nord, et par la plaine du Pin à l'Est. Le MontGuichet est l'entité la plus à l'Ouest des Corniches. Ce dernier en cours d'aménagement sera divisé en 3 zones distinctes: une zone maraîchère (création d'une AMAP), une zone agricole et un zone de carrière et boisement. Les cheminements offriront des boucles de promenade de 2 à 9 km. 3 entrées pour les usagers sont prévues côté Montfermeil.



LES SQUARES DE MONTFERMEIL

◆ 5 700 m² de surfaces aménagées

Montfermeil dispose de plusieurs squares répartis dans la Ville :

◆ **Le square du Général Morin**, avenue des Sciences, à proximité du groupe scolaire Joliot Curie, offre des jeux individuels et collectifs dans un espace clôturé.

◆ **Le square des Marguerites**, avenue Maurice Bertaux, avec un boulodrome à proximité.

◆ **Le square de la Fontaine Lassault.**

◆ **Le mail Paul Cezanne**, situé au cœur de la Résidence des bosquets, il offre des jeux pour enfants dans un espace végétalisé. Et des modules plantés par les habitants ont été installés.

◆ **L'esplanade Michel Ricard**, érigée fin 2013, est un espace destiné aux loisirs avec un terrain multisports et une aire de jeux pour enfants.

◆ **Triangle Jean-Baptiste Clément.**

◆ **L'espace planté** à l'angle de l'avenue Jean Jaurès et la rue du Général de Gaulle, qui sera aménagé au printemps 2017.



LES AUTRES ESPACES VERTS

◆ Les jardins privatifs représentent
66% du territoire communal

Outre ces grandes entités naturelles, le couvert végétal se compose d'espaces verts ordinaires en grand nombre sur le territoire : de nombreux jardins privatifs des secteurs pavillonnaires, des espaces boisés au sein du tissu urbain, souvent en cœur d'îlot, les quelques espaces verts des quartiers d'habitat collectif ou des grands équipements (comme l'hôpital par exemple), souvent largement arborés, les plantations d'alignement sur diverses voies de la commune (avenue Jean Jaurès, boulevard de l'Europe, avenue des Mésanges, rue Victor Hugo...), des friches en centre-ville destinées à être aménagées dans le cadre de la ZAC cœur de ville.

La densité paysagère est particulièrement forte dans les quartiers construits sur les coteaux, le relief accidenté ayant ménagé de larges cœurs d'îlots verts. La végétation y est variée et conserve un caractère naturel, spontané. A contrario, dans les lotissements pavillonnaires de Franceville et des Coudreaux, le paysage est plus ordonné, marqué essentiellement par les alignements d'arbres.





LES ACTIONS
EN FAVEUR DE LA
BIODIVERSITÉ

DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ

Depuis le 1^{er} avril, un poste d'agent Nature en charge du développement de la biodiversité, avec notamment la mise en place d'animations nature, d'ateliers Apiculture et Permaculture à destination des habitants et des écoles, a été créé. Ce nouveau poste permet à la ville de développer la sensibilisation du public à la gestion environnementale et au développement durable.

LES NICHOURS

La Ville a mis en place 10 nichours en bois réalisés par la régie environnement pour les mésanges communes. Dans une démarche de développement durable, ceux-ci ont été réalisés en marronnier, dont le tronc vide sert de base pour le nichour. Ils ont été vernis à l'huile de lin. Quatre ont été posés au parc arboretum, trois au domaine Formigé et trois au parc Jean-Pierre Jousseaume. La raréfaction des sites de nidification naturels (arbres creux, trous dans les édifices ou sous les toits...) constitue un obstacle important à la reproduction des oiseaux nicheurs de nos jardins. Ainsi, nombre d'entre eux parviennent difficilement à trouver un endroit où faire leur nid. L'installation de nichours constitue donc une aide précieuse pour ces espèces. Leur mise en place permet d'offrir aux mésanges un abri pour l'hiver et un lieu pour se reproduire.



LES RUCHERS

Montfermeil dans la continuité de la mise en place d'une gestion des espaces verts respectueuse de l'environnement, a installé depuis 2011, dix-huit ruches dans la ville. 4 ruches aux services techniques municipaux, 4 ruches au Domaine Formigé et 10 sur un terrain communal, boulevard de l'Europe. Les colonies mises en place sont des Mellifera Buckfast, et des Mellifera mellifera, abeille noire, d'origine française. Autour des ruchers, des plantes mellifères ont été installées et un bassin a été aménagé sur chaque site afin que les abeilles puissent s'y abreuver. Trois apiculteurs formés aux Jardins du Luxembourg s'en occupent à l'année. Une demande est en cours pour obtenir le label Apicité dont l'objectif est de valoriser les politiques locales en matière de protection des pollinisateurs



LA PERMACULTURE

Consciente de l'épuisement mondial des ressources naturelles, Montfermeil a engagé des projets de renaturation de son tissu urbain et de développement de l'agriculture urbaine. Elle entend poursuivre cette démarche par l'implantation en différents endroits de la commune de jardins adoptant les principes de la permaculture. Ce projet de quatre jardins permaculturels permet de créer en centre-ville un espace vert et agricole exploité selon les savoirs traditionnels mêlés à des découvertes plus récentes, dans une optique notamment d'accroissement de l'autonomie alimentaire, de production d'une alimentation plus saine, de fertilisation des sols et de réappropriation des savoir-faires. Ainsi, vergers, potagers, mares, ruchers, éco-pâturage, massifs de plantes médicinales, poulaillers, seront associés permettant d'expliquer l'économie circulaire et les grands principes de la permaculture.



Au sein d'un premier site, mis en place sur le quartier des Coudreaux en 2016, un poulailler, ainsi qu'un rucher, un verger et un potager ont vu le jour. Et l'aménagement ne fait que commencer puisque mare, mur de pêche... seront bientôt mis en place. Par ailleurs, ce site pilote,

lancé par le service Environnement/Cadre de Vie, est à vocation pédagogique et le public pourra aussi s'y rendre pour récolter auprès des jardiniers de la Ville, conseils et idées. C'est aussi, l'occasion pour le service Environnement de tester différents modes de cultures notamment celles sur buttes.

Quatre autres sites sont en cours de construction :

- ◆ Le premier a été installé **au coeur du Parc Arboretum**, il dispose de buttes en culture.
- ◆ Un deuxième sera situé dans **le centre-ville**, proche de l'hôpital et des transports en commun, à l'angle du parking des jardins et de la rue des Moulins, il aura une superficie de 4912m². Ce site aura également une vocation culturelle avec l'édification d'une œuvre monumentale et solidaire.
- ◆ Un troisième se situera sur un **terrain rue du Lavoir**, d'une superficie de 4190m².
- ◆ Le dernier, d'une surface de 1800m² sera situé aux abords du **plateau de Monguichet**.

Deux agents vont suivre deux formations permaculture à la Ferme du Bec Hellouin.

L'ÉCO-PÂTURAGE

Mis en place à l'automne sur les sites de permaculture et dès cet été sur certains terrains communaux, l'entretien des espaces verts en éco-pâturage permet de gérer la végétalisation de manière naturelle. Les animaux employés à cet effet sont des brebis solognotes. Toute l'année, elles se chargent de l'entretien des sols et limitent ainsi les interventions mécaniques. Par ailleurs, les brebis fertilisent aussi le sol grâce à leurs déjections.



SENSIBILISER À LA BIODIVERSITÉ

FÊTE DES JARDINIERS

La Fête des Jardiniers portée par la Régie de Quartier et les villes de Montfermeil et Clichy-sous-Bois se déroule tous les ans en octobre, place Anatole France. Elle a pour objectif de valoriser le travail des jardiniers des jardins partagés Clichois et Monfermeillois. Les habitants sont invités à y participer et à tenir des stands s'ils le souhaitent. Au programme : troc de boutures et graines, fabrication de jardinières sur palettes, reconnaissance des fruits et légumes de saison, stand d'animation mais aussi lecture et restauration autour de la "nature". Une grande chasse au trésor est organisée afin de faire découvrir aux participants les jardins partagés.

CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Qu'ils soient en pavillon, propriétaires d'un jardin ou d'un appartement doté d'un balcon visible depuis la rue, le concours des maisons et balcons fleuris récompense les Montfermeillois qui, tout au long de l'année contribuent à embellir la Ville grâce à la qualité de leurs aménagements paysagers. Véritable facteur de bien-être pour tous les habitants, le fleurissement contribue également à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au séjour des visiteurs sur la commune. De plus un critère "développement durable" a été ajouté au règlement du concours.



Édition 2017
CONCOURS
MAISONS & BALCONS
fleuris



SALON DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une cinquantaine de professionnels, d'artisans et d'associations font partager leur savoir-faire aux Montfermeillois et les aident à définir leur projet de rénovation, le financement et l'artisan qualifié RGE. Côté développement durable, le public peut découvrir de nombreuses animations portées par les services de la



Salon de la Rénovation Énergétique & du Développement Durable

SAMEDI 21 MAI
DE 10H À 17H30
SALLE DES FÊTES
PLACE DES MARGUERITES

PROFITEZ-EN
POUR ÉCHANGER
VOS BOUTURES !

Montfermeil

The image is a promotional poster for a 'Salon de la Rénovation Énergétique & du Développement Durable'. It features a family of four (father, mother, and two children) sitting on a wooden floor, holding up a large white frame that forms the shape of a house. The background is a bright window with greenery outside. The text is arranged around the family, with the main title at the top and event details in a pink box at the bottom left. A green box at the bottom right encourages exchanging cuttings. The Montfermeil logo is at the bottom center. Various icons representing energy, recycling, and nature are scattered around the text.

Ville et les associations afin de sensibiliser, à travers des gestes simples, les familles à la question de la préservation de notre environnement. De nombreuses animations sont au programme: compostage, éco-gestes, fabrication de produits de beauté et d'entretien naturels, permaculture, apiculture, dégustation de miel, échange de boutures...

JARDINS PARTAGÉS

Depuis 2014, la ville a installée en plein cœur de la Résidence des Bosquets un jardin partagé de 26 parcelles, géré par la Régie de Quartier. Tout au long de l'année les habitants viennent cultiver leur terrain et ramasser le fruit de leur semence. Cet endroit de verdure qui porte le nom de « Tomates, courgettes et sourires », un titre choisi par les jardiniers, compte par ailleurs deux parcelles collectives où les écoles peuvent prévoir des animations. La gestion des parcelles est quant à elle chapeauté par la régie de quartier. Le jardin partagé permet de sensibiliser les habitants à la culture de fleurs et de légumes et d'approfondir leurs connaissances dans le jardinage. Pour continuer dans sa volonté de préserver des espaces verts sur la ville et de répondre aux attentes des habitants, Montfermeil souhaite développer ses jardins et en créer de nouveaux.



PLANTATIONS DU MAIL PAUL CÉZANNE

Le long de l'avenue Paul Cézanne de grands pots de fleurs et des jardinières en bois ont été installés. Une initiative qui permet de créer du lien entre les partenaires et les habitants de la Résidence des Bosquets. C'est au travers d'ateliers réalisés avec la population : fabrication de modules en palettes, structure en bois adaptables permettant d'agrémenter l'espace public tout en le décorant, peinture de bacs à fleurs et plantations, que les partenaires ambitionnent de faire du lien et de capter le jeune public des 12-16 ans afin de leur présenter les institutions qui interviennent sur le quartier et de les orienter vers les structures existantes du territoire en matière de jeunesse, tels que le CLJ, l'Espace J, le Club de Prévention Spécialisée, la Maison de l'habitat, la Régie de Quartier, etc. Ainsi, ce projet évolutif a commencé en avril. Les menuisiers de la Ville et les Espaces Verts ont été mis à contribution pour préparer les modules et les plantes que les enfants ont ensuite installés et peint avec enthousiasme. D'autres installations verront le jour prochainement sur l'avenue.



FÊTE DE LA NATURE

Tous les ans la ville met en place un après-midi d'échange de boutures, de plantes et graines autour des stands de la fête de la Nature. Ce moment de partage permet aux jardiniers néophytes ou confirmés de diversifier leurs plantations à moindre coût et en toute convivialité. Le principe est simple : il suffit de préparer ses boutures, graines, etc. et de se rendre sur les stands pour les échanger avec d'autres amoureux de la nature. De surcroît, les jardiniers de la ville sont présents pour prodiguer conseils et aides aux plus novices. Outre, l'échange de boutures de nombreux ateliers sont organisés : rempotage, réalisation de bougie en cire d'abeille, découverte des poules, etc. Une exposition pédagogique sur les abeilles est aussi proposée.



DES POTAGERS DANS LES ÉCOLES

L'ensemble des écoles de la ville ont mis en place des carrés de terre à cultiver dans leur enceinte, avec l'aide du service Environnement. Le but : faire découvrir aux enfants le travail de la terre et la biodiversité. Nouveauté de cette année, les élèves ont confectionné des hôtels à insectes installés près des potagers. Ceux-ci permettent de préserver la biodiversité en offrant un abri aux auxiliaires du jardin pollinisateurs et prédateurs des nuisibles du potager. Bourdons, guêpes, papillons et coccinelles, etc. s'y sont rapidement installés pour le plus grand bonheur des enfants qui vont pouvoir les observer.



SALON DU JARDINAGE

Chaque année, l'Association Départementale du Jardinage et du Fleurissement de la Seine-Saint-Denis organise son salon. Ce dernier se déroule dans une ville différente du département retenue sur candidature, depuis trois ans, la ville y participe en tenant en stand Apiculture et Rempotage. Pour sa 36^e édition qui aura lieu les 29 et 30 septembre ainsi que le 1^{er} octobre, c'est la ville de Montfermeil qui a été sélectionnée. Durant ces trois jours, exposants et animations vont donc prendre place sur la partie haute du parc Arboretum. L'objectif de ce salon est de promouvoir le développement durable, la biodiversité, la pratique du jardinage et du fleurissement. Des valeurs auxquelles la ville adhère pleinement !



FORMATIONS PERMACULTURE ET APICULTURE

Au regard de l'intérêt des habitants vis-à-vis du site de permaculture de la Ville et afin de mieux définir les demandes des Montfermeillois en matière de jardinage et de partage de compétences, Montfermeil a mis en place des cycles de formations autour de la permaculture et de l'apiculture. Les ateliers de jardinage et d'apiculture ont été lancés en mars 2017. Ouverts à tous les adultes, ils ont pris la forme de cycles de formations qui permettent aux Montfermeillois inscrits de se former gratuitement au jardinage et à l'apiculture. Ils ont eu en outre l'opportunité de visiter les serres de la ville ainsi que la ferme du Bec Hellouin.

◆ Cycle Apiculture

Les ateliers autour des ruches ont lieu les mercredis après-midis. Lors de ce cycle de formations les Montfermeillois apprennent de manière théorique et pratique à mettre en place leurs propres ruches et à récolter le miel.



◆ Cycle Jardinage

Le cycle de formation jardinage en méthode permaculture permet aux habitants au cours de 10 séances, d'apprendre à créer un écosystème dans leur jardin, à semer au bon moment, à faire des boutures, etc. Les ateliers pratiques et les cours théoriques ont lieu aux Services Techniques Municipaux.

VISITE DES SERRES ET DES RUCHES



Chaque année le service Environnement/Cadre de vie organise une visite des serres et des ruches pour les enfants des centres de loisirs et écoles de la ville. Une exposition ainsi qu'une ruche pédagogique leurs permettent de découvrir la vie des abeilles.

LA RESSOURCERIE



La Maison de l'Habitat, la Ville et ses partenaires ont mis en place au cours du mois de mai une ressourcerie éphémère. Le but ? Collecter et valoriser des déchets, pour revendre des objets de réemploi à prix modiques et sensibiliser le public aux gestes éco-citoyens de réduction des déchets. Des ateliers de réparation de vélos, de détournement d'objets du quotidien et de plantations sont aussi organisés sur les sites de collecte.





LES ACTIONS
EN FAVEUR
DES RESSOURCES
NATURELLES

PROTÉGER LES RESSOURCES NATURELLES

GESTION DE L'EAU

Pour la gestion de l'eau, un système d'arrosage automatique est installé sur les nouveaux aménagements. Programmé en fonction des végétaux plantés et aux heures les plus propices, il permet d'apporter les besoins nécessaires aux jeunes plantations. Des sondes tensiométriques pour l'arrosage ont été installées sur un nouveau square. Les écoles ont été équipées de récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage de leurs potagers. Les nouveaux projets intègrent cette notion avec des cuves de récupérations d'eau et des noues. De même, sur les sites en permaculture, l'eau de pluie est récupérée pour permettre l'arrosage des potagers et abreuver les abeilles. Dans les nouveaux aménagements, la création de surfaces imperméabilisées est limitée pour permettre l'infiltration de l'eau. La palette végétale est choisie en fonction de la rusticité des végétaux, l'objectif étant d'en limiter l'entretien et donc l'arrosage. Enfin, le paillage est également mis en place sur l'ensemble des massifs et pieds d'arbre...

ENTRETIEN DES ESPACES

L'évolution des pratiques d'entretien de nos espaces a un impact non négligeable sur l'utilisation d'intrants. C'est ainsi que depuis maintenant 3 ans, les techniques de désherbage des rues et des parcs ont évoluées pour bannir l'utilisation de produits phytosanitaires. Depuis cette année, cet usage a également été arrêté sur les cimetières (autrefois traités au bio contrôle avec du Katoun). Le service s'est donc doté de nouveaux outils pour pouvoir intervenir sur les sauvages de nos rues. Les agents sont équipés de débroussailluses électriques avec

des réciprocatrices et des têtes de désherbage. Aucun produit n'est utilisé sur nos espaces aussi bien fleuris que minéralisés et une fois encore le paillage est utilisé dans les surfaces plantées. Pour éviter le désherbage des pieds d'arbres, ces derniers sont semés avec des mélanges de vivaces et mellifères. Les administrés ont été sensibilisés à ces nouvelles pratiques via de nombreux articles dans le magazine municipal. Des inventaires participatifs devraient se mettre prochainement en place tout comme des actions « je sème ma ville » où les habitants pourront participer au fleurissement de leurs rues. Dans les serres municipales, la lutte intégrée est mise en place avec l'introduction d'insectes auxiliaires.

En ce qui concerne les déchets verts issus de l'entretien de nos espaces. Ceux issus de tonte sont inexistants, la technique du mulching étant pratiquée. Les branches sont soit broyées directement sur le site et immédiatement utilisées en paillage, soit broyées aux Services Techniques où le broyat est redistribué en fonction des besoins. Durant le ramassage automnal, les feuilles sont stockées pour ensuite être réutilisées sur les sites de permaculture où elles constitueront des couches pour les buttes de culture. Ainsi tous les déchets, qui ne le sont en fait pas, sont valorisés. En 2017, le service fera l'acquisition d'une botteleuse qui sera utilisée lors du fauchage pour constituer des ballots de fourrage pour les animaux.

Les autres déchets (ménagers, collecte sélective, déchets issus de la collecte sur voirie ou dans les parcs, encombrants) sont collectés et traités par le Syndicat mixte d'Enlèvement et de Traitement des Résidus Ménagers (SIETREM). Les habitants ont accès à plusieurs déchetteries leur permettant d'évacuer leurs déchets verts



et divers. Les services techniques ont également mis en place le tri sélectif: piles, batteries, bouteilles de gaz, peintures et solvants, bouchons (déposés ensuite à une association les bouchons d'amour), cartouches d'encre, ferraille, dans différents bacs qui sont ensuite acheminés vers des centres de collecte appropriés.

DÉNEIGEMENT

L'hiver, lors du déneigement des rues, pour supprimer l'utilisation de sel, néfaste au sol et aux végétaux, du chlorure de magnésium ou du sable pur sont utilisés en épandage mécanique. Un plan de déneigement permet d'optimiser cette utilisation. Le site du service d'étude sur les transports, les routes et leurs aménagements (SETRA) met à disposition des fiches techniques qui sont jointes au plan de déneigement communal.



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Les questions relatives à l'énergie font l'objet de nombreuses mesures sur la ville. Un service Transition Énergétique traite cette thématique au niveau de

l'habitat mais également en accompagnant le service Environnement/Cadre de Vie dans ses démarches. C'est ainsi que depuis 4 ans, des campagnes de réfection de l'éclairage public ont été menées où les ampoules ont été remplacées par des LED. Tout comme les illuminations de Noël qui sont maintenant à 100% LED. Des horloges permettent d'optimiser les allumages en fonction des sites. Les nouveaux aménagements se font exclusivement avec de l'éclairage en LED.

Pour les déplacements des agents communaux, six véhicules électriques ont été achetés, des bornes à recharge ont été installées sur différents sites. Depuis 2016, une station Autolib a vu le jour rue du Général Leclerc à Montfermeil, juste en face du GHI et à proximité de l'Hôtel de Ville. Disposant de six emplacements et d'une place libre équipée d'une borne de recharge pour tous les véhicules électriques, ce nouveau moyen de transport s'inscrit parfaitement dans la politique de transition énergétique et de développement durable menée par la municipalité.



Pour l'entretien des espaces verts, les entreprises qui travaillent sur la commune ont l'obligation d'utiliser du matériel électrique et d'avoir une politique environnementale



au sein de leur société (vérifiée et demandée lors du passage des marchés publics). Tandis que les équipes municipales ont été équipées de matériel électrique (souffleurs, débroussailleuses, tronçonneuse et taille-hai). Afin de limiter les déplacements des équipes, deux d'entre elles sont localisées sur leur secteur avec vestiaires et parc matériel. Sur certains sites, l'éco-pâturage va être développé afin de supprimer l'utilisation d'engins pour l'entretien.

LE SOL

Élément incontournable, le sol est systématiquement pris en compte lors des différents aménagements. Après en avoir déterminé les caractéristiques (de façon visuelle), la palette végétale peut être choisie (association bactérioflore, type de sol). Des amendements (compost réalisé en interne) sont déposés et le développement de la vie organique est une des priorités (favoriser la pédofaune, utilisation de mycorhizes). L'ensemble des sols sont



ensuite paillés (utilisation du BRF réalisé en interne). Lors de grosses opérations d'aménagements comme notamment les écoles, des analyses de sol sont effectuées.

ZÉRO PHYTO

Les services techniques ont proscrit l'utilisation de produits phytosanitaires (pesticides). Depuis trois ans, les agents débroussaillent plusieurs fois les adventices qui se développeront sur les trottoirs. En supprimant l'utilisation des produits phytosanitaires, la Ville préserve la biodiversité en protégeant ses abeilles et permet le retour de certains insectes, en préservant le sol et la santé de tous. De plus, elle s'engage en répondant au plan Écophyto lancé en 2008, à la suite du Grenelle de l'environnement et piloté par le ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Plan visant à réduire de 50 % l'utilisation de produits phytosanitaires sur 10 ans.

VALORISATION DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

La Ville a mis en place une valorisation de ses déchets verts. Au fil des tailles de haies, arbres et arbustes qui jalonnent nos rues, les déchets verts sont collectés pour être en partie broyés et réutilisés. 40% des déchets servent ainsi au paillage des plantations. Broyés par les services techniques, les déchets verts sont divisés en deux catégories : les conifères aux propriétés acidifiantes et les autres.



A photograph of a street scene with a large orange diamond overlay in the center. The diamond contains the text 'LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC'. The background shows a street with a sidewalk, a road, and buildings. A man, a child, and a woman are walking across the street. There are trees and a fence on the left side.

LES ACTIONS
EN FAVEUR DE LA
QUALITÉ DE L'ESPACE
PUBLIC

LA VOIRIE

PUBLICITÉS ET ENSEIGNES

L'équipe municipale a initié une démarche pour maîtriser la publicité et les enseignes. Une personne en charge du suivi des commerçants et un technicien voirie veillent aux respects des règles (nombre de panneaux, période d'affichage, redevance). L'affichage sauvage est également surveillé et des contraventions sont infligées aux contrevenants.

RÉSEAUX ET ENFOUISSEMENT

La présence des réseaux aériens impacte le cadre de vie des usagers. Compte tenu du coût des travaux d'enfouissement, la municipalité entreprend ces travaux dans le cadre d'opérations de réhabilitation. Cette année, se sont les réseaux aux abords du centre de loisirs Jules Verne et du complexe boulevard Bargue qui ont été effacés.

MOBILIER URBAIN ET VOIRIE

L'équipe municipale en lien avec le service Environnement/ Cadre de Vie a engagé une démarche d'intégration fonctionnelle et esthétique du mobilier urbain. Un coloris et des modèles (corbeilles, bancs, éclairage, abris, parc à vélos...) ont été déterminés pour l'ensemble de la ville afin qu'une harmonie puisse être conservée, aussi bien sur les grandes opérations (ZAC, PRU Tramway) que les réhabilitations, ou encore les aménagements de square. La régie voirie-signalisation en charge de l'entretien du mobilier urbain dispose du matériel et du stock nécessaire pour intervenir dès qu'une dégradation est constatée.

Tout comme le mobilier urbain, la voirie et les circulations participent à la qualité de l'espace public. Aussi, la commune a mené en 2013 un diagnostic de la voirie (état de la chaussée, couche de roulement, bordures, réseaux, mobilier, éclairage, revêtement...) et une étude circulation (niveau de trafic, stationnement, comptages). Cette étude a permis de classer l'ensemble des rues par priorités en fonction des travaux à réaliser. Ce document très complet a permis d'établir un plan pluri-annuel d'investissement des travaux de voirie.

CONTRAT PRO VIGIE POSTE

Désormais, grâce à un contrat signé avec Proxi vigie Urbaine, antenne de la Poste, lors de leurs tournées, les facteurs mettent leur vigilance au service de la voirie. Ils effectuent le signalement des anomalies des biens publics via un smartphone et prennent des photos de dégradations de la voirie ou du mobilier urbain, dépôts sauvages, tags... qui sont ensuite envoyées sur une plateforme où les informations sont traitées par nos services techniques. L'objectif étant de développer une meilleure réactivité quant aux problèmes rencontrés sur le domaine public, les facteurs étant présents au quotidien dans nos rues.



LA PROPRETÉ

GLUTTON

Depuis le mois de mars 2016, la régie Environnement de la Ville a mis en service sa nouvelle acquisition pour faciliter le nettoyage de la voirie : un aspirateur à déchets polyvalent. Utilisé pour le nettoyage du centre-ville, silencieux et non polluant, l'aspirateur, permet la collecte des déchets sur des zones nettoyées habituellement par un souffleur accompagné d'une balayeuse. Fini le balai ou la pince à déchets pour le préposé au nettoyage. Dorénavant, l'agent tracte sans effort cet engin moderne. Facile d'utilisation, performant, et respectueux de l'environnement, cet aspirateur a de nombreux atouts notamment une hygiène renforcée pour les agents qui ne touchent plus aux déchets et une productivité accrue comparativement au nettoyage manuel.



SUPPRESSION DES TAGS

La ville met régulièrement en place des chantiers éducatifs permettant de réaliser des actions d'embellissement du cadre de vie tel que les peintures et la suppression des tags des bâtiments publics. Cette initiative, financée par la

ville de Montfermeil et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, permet d'ouvrir des portes à des jeunes de la commune qui rencontrent des difficultés pour trouver un emploi. Ces jeunes sont embauchés et rémunérés par la Régie de quartier.

CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

En 2016, la ville a mis en place une campagne de communication institutionnelle visant à sensibiliser la population à la propreté au sein de l'espace public afin de réduire les déchets et les déjections canines.



LES CROTTES
ON LES RAMASSE
POUR UNE VILLE

+ PROPRE

Le + pratique

- Je risque **68€ d'amende** pour déjections canines non ramassées
- Je prévois **un sachet plastique** lorsque je sors mon chien

Police Municipale - 01 41 70 70 77

Service Cadre de vie / Environnement - 01 41 70 70 42



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Montfermeil poursuit son action en faveur de la transition énergétique, une volonté forte portée par les services municipaux. Après l'ouverture d'un espace Info-énergie en 2014 (EIE) qui permet d'informer gratuitement les particuliers sur les aides en vigueur en matière de maîtrise de l'énergie, la Ville innove encore en proposant des Visites d'Économie d'Énergies (V2E). Programme, inédit en Seine-Saint-Denis, pour accompagner les dispositifs locaux de lutte contre la précarité énergétique chez les particuliers, les V2E permettent de toucher un public qui ne peut pas se déplacer à la permanence, telles que des personnes âgées ou très isolées par exemple. Les V2E peuvent être réalisées à la demande du ménage ou après alerte d'un professionnel et accord du ménage (infirmière à domicile constatant les problèmes énergétiques d'un de ses patients et l'orientant vers les V2E par exemple).



La visite des particuliers se déroule en deux temps. Au cours de la première rencontre, un diagnostic des consommations est établi ainsi qu'un état des lieux du bâti et des équipements en place. Ensuite, après avoir analysé l'ensemble des données récoltées, une seconde visite permet d'expliquer le rapport, de conseiller différents écogestes et, le cas échéant, d'installer de petits équipements économes (réducteur de débit d'eau, douchette, ampoule basse consommation ou LED, multiprise avec interrupteur, etc.) fournis par la collectivité. Pour des installations de plus grande ampleur les particuliers sont orientés vers les dispositifs existants.

Par ailleurs, tous les hivers depuis 3 ans, des balades thermiques sont organisées. D'une durée de 2h, elles sont proposées en semaine, à pied, à partir de 19h aux propriétaires de pavillons. Les habitants sont accompagnés par un professionnel équipé d'une caméra thermique qui mesure les déperditions thermiques des pavillons étudiés et permet ainsi de déterminer si l'habitation nécessite des travaux de rénovation.



A person in a blue shirt and black shorts is running on a dirt path in a park. The path is surrounded by green grass and trees. A large teal diamond shape is overlaid on the center of the image, containing white text. The background is a bright, sunny day with lush greenery.

ANIMATION
ET PROMOTION
DE LA DÉMARCHE

ACTIONS VERS LA POPULATION

◆ LES MOYENS DE COMMUNICATION

Soucieuse de mettre en valeur son cadre de vie et consciente de l'importance d'associer les acteurs locaux et les habitants à sa démarche, la Ville met ses supports de communication au service du développement durable. Ainsi, la population est sensibilisée et informée des différentes actions par le biais du magazine municipal mensuel, réseaux sociaux, site internet et journaux électroniques d'information.

◆ LES ANIMATIONS

Afin de mobiliser au maximum les habitants aux enjeux de la transition énergétique et au développement durable, de nombreuses animations sont mises en place, portées par la Ville ou les partenaires locaux (Régie de Quartier, Maison de l'Habitat, etc.): les initiatives sont diverses et variées: création de jardins partagés, installation de jardinière, atelier jardinage mais aussi sensibilisation dans les écoles et les centres de loisirs.

◆ LA CONCERTATION

Par ailleurs, la concertation autour de réunions publiques est un des canaux régulièrement utilisé pour sensibiliser et mettre à contribution les habitants. Ainsi, Montfermeil a fait le choix de passer d'une logique de conseil de quartier à une logique de groupes de travail, pour travailler main dans la main avec les habitants sur des problématiques d'ensemble. Après concertation plusieurs thématiques sur lesquelles les habitants souhaitent travailler sont ressorties: la permaculture, le jardinage, le respect des espaces publics, la question de la revalorisation commerciale et la découverte de leur ville. Les habitants vont donc être associés en amont de ces projets.

◆ LA PROMOTION DU LABEL

La promotion du label se fait tout au long de l'année via les promoteurs immobiliers, le site internet de la ville, le traditionnel concours des maisons et balcons fleuris. Certains établissements, notamment le collège Picasso, disposent en outre du label E3D «Établissement en démarche de développement durable».

ACTIONS VERS LES TOURISTES

Les acteurs locaux sont associés à la municipalité dans sa volonté de préserver la biodiversité: ainsi le musée du travail, l'association de sauvegarde du moulin de Montfermeil, l'Union Sportive de Montfermeil section rando, l'association des amis du parc arboretum, la Régie de quar-

tier, etc. se servent de ce label pour promouvoir et animer leurs actions. Les espaces verts sont eux-aussi régulièrement la scène de nombreuses manifestations servant à les mettre en valeur.



ACTIONS VERS LES SERVICES MUNICIPAUX

La stratégie communale est présentée aux agents à l'occasion de différents échanges : en début d'année, lors du repas traditionnel des vœux du Maire, où ce dernier et son équipe municipale présentent les grands projets en cours ; tout au long de l'année via la lettre interne, distribuée avec les fiches de paie, et également lors de moments plus privilégiés comme les réunions de service hebdomadaires, l'évaluation de l'agent ou encore lors de matinées techniques organisées sur le thème du fleurissement ou des

plans de gestion. Ces moments d'échanges permettent à chacun de faire part de ses idées, ses besoins et préparer ensemble les actions à mettre en place sur le terrain.

Pour les grandes opérations telles que les travaux du tramway, l'aménagement du centre-ville, des comités de pilotages sont organisés avec les différents acteurs du projet et services concernés.

ACTIONS VERS LES AUTRES GESTIONNAIRES DE L'ESPACE PUBLIC

Pour nos aménagements, les différents partenaires sont associés en amont en fonction de leur domaine de compétence. Que se soit les concessionnaires, les associations, l'Agence des Espaces Verts ou tout autre acteur. Il est en effet nécessaire d'informer et de se concerter pour réaliser les projets dans les meilleures conditions et répondre au mieux aux attentes des usagers.

Plusieurs associations sont invitées à participer au débat public pour la gestion de l'environnement. L'ANCA, association d'étude et de protection de la nature réalise régulièrement des études de la faune et la flore Montfermeilloise. Elle a pour objets l'étude, l'inventaire, la sauvegarde, la gestion et la mise en valeur pédagogique des richesses naturelles, floristiques et faunistiques.

Les amis du parc Arobretum, autre association de protection de l'environnement qui se consacre plus particulièrement à la biodiversité du Parc Arboretum, est née fin 2009. L'association s'est attachée à l'observation et à la photographie des arbres du parcours botanique. Elle a identifié près de 60 arbres et arbustes ; en 2010, elle a recensé et photographié 128 espèces de fleurs sauvages.

L'association Hortis, responsable d'espaces nature en ville qui regroupe 600 membres sur la France entière, se réunit chaque année au rythme de quatre rencontres. Cette association, créée en 1936, regroupe des ingénieurs, techniciens et paysagistes de collectivités et services publics et constitue ainsi un réseau de professionnels. Le 17 mars dernier, ils se sont rendus à Montfermeil pour une journée d'échanges riches en informations sur le thème de "l'entretien et le contrôle des aires de jeux", suivie d'une visite du Parc Arboretum.







MAIRIE DE MONTFERMEIL

7, place Jean Mermoz
93370 Montfermeil

01 40 70 70 70

contact@ville-montfermeil.fr

www.ville-montfermeil.fr